

PROCÈS VERBAL – CONSEIL D'ÉCOLE n°1 du 3 novembre 2020

Personnes présentes :

Pour la Mairie :

- Mme Rose-Marie NIETO
(Adjointe de M. le Maire en charge des questions d'éducation)
- M Wilhelm ROCHETEAU
(coordonnateur périscolaire)

Équipe enseignante :

- Mme Sabine GAUTIER (PS)
- Mme Karine CORNUAULT (PS-MS)
- Mme Daisy DUPUIS (MS-GS)
- Mme Christelle MAURAGE (GS-CP)
- Mme Josette DUPEUX (CP)
- Mme Edith LESAIGLE (CE1)
- Mme Mélanie SERICOLA (CE1-CE2)
- Mme Laure MAITRE (CE1-CE2 et CM1)
- Mme Sophie MELLET (CE2-CM1)
- Mme Laurence THÉBAULT (CM2)
- M Antoine GIRODEAU (coord. ULIS)
- M Jacques BAUDREZ (CM1-CM2)
- M Yann GENDRON (CM1 et directeur)

Parents élus :

- Mme Virginie PASSEBON
- Mme Christelle DAURÉ
- Mme Claire LEROY
- Mme Claude JOUBERT
- Mme Karin CANCEL
- M David KEÏTA
- Mme Magalie ALMINANA
- M Florian CHIRON
- Mme Julie BICHON
- Mme Aurore CARLIER
- Mme Gwénaëlle BEAUMONT
- Mme Agnès KOWALSKI
- Mme Chloé GOUDAL
- M Thierry EVRARD

Personnes excusées :

Pour la Mairie :

- M Florent SIMONNET
(élu au conseil municipal)
- Mme Dominique BARZOTTI
(Inspectrice de l'Éducation Nationale)
- M Nicolas HUET
(Délégué départemental de l'Éducation Nationale)

Équipe enseignante :

- Mme Nathalie THÉVENIAU
(psychologue scolaire)
- Mme Sophie CARALP (maîtresse E)
- Mme Sabrina DUARTE (GS-CP)
- Mme Stéphanie CALVET (CE2-CM1)

Parents élus :

- Mme Emilie VISSE
- Mme Jennifer GOUGNARD
- Mme Sophie DEVRAINNE
- Mme Séverine SALLES

Ordre du jour :

- A- Présentation du rôle du conseil d'école et de ses membres
- B- Mairie (travaux, questions, périscolaire)
- C- Règlement intérieur et plan local de reprise
- D- Élections des représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école
- E- Bilan de rentrée 2020
 - 1. Effectifs, personnel
 - 2. Accompagnement pédagogique (CLAS, études surveillées)
- F- Projets de classes
- G- Sécurité
- H- Bilan financier de la Coopérative Scolaire
- I- Réponse aux questions des parents

Les parents élus souhaitent faire une déclaration liminaire en préambule du conseil d'école :

Nous, représentants des parents d'élèves, nous souhaitons, en préambule de ce premier conseil d'Ecole de l'année scolaire 2020-2021, faire part de notre incompréhension et notre déception concernant la décharge de 50% du directeur.

Un courrier a été adressé aux services académiques en juin et n'a donné lieu à aucune réponse. Ce courrier pour mémoire reprenait notre inquiétude concernant cette diminution de décharge qui est passé brutalement de 100% sur dérogation à 50% réglementaire. Une diminution progressive aurait pu être proposée.

Cette rentrée scolaire est toujours sous le signe de la pandémie mondiale, et encore plus depuis le nouveau confinement en place à ce jour. Conserver une décharge à 100% comme il a été dérogé pendant le post confinement en mai-juin pour l'ensemble des directeurs d'école, nous aurait semblé plus judicieux aux regards de la charge de travail et des contraintes supplémentaires liés aux protocoles.

De plus, cette année, le directeur est nouveau au sein de l'Ecole et dans ses fonctions. Il suit une formation soutenue, réalise les missions de directeur et assure un temps de classe de 50%. Cette situation n'est confortable ni pour M. Gendron, ni pour ses élèves, ni pour les parents d'élèves qui s'étaient habitués à pouvoir s'entretenir avec le directeur à tout moment.

Cette décision purement réglementaire nous laisse perplexe. L'Ecole Louis Aragon et l'ensemble de ses personnels, tant pédagogique que périscolaire mènent de nombreux projets qui éveillent nos enfants et les font grandir. Une des plus grosses écoles de Niort ne mérite-t-elle pas un directeur avec une décharge plus importante ?

Au regard de ces différents points, nous souhaitons en premier lieu souhaiter la bienvenue à M. Gendron dans cette école. Nous lui tirons notre « chapeau » pour l'ensemble des tâches qu'il doit réaliser au quotidien et sa qualité d'écoute malgré ses conditions de travail peu optimales pour qu'il puisse prendre pleinement la tâche de son nouveau poste.

A. Présentation du rôle du conseil d'école et de ses membres

1. Rôle du conseil d'école

Cette instance officielle permet de réunir les représentants de la communauté scolaire (élus de la ville de Niort, parents élus, Délégué Départemental de l'Education Nationale, des invités (ATSEM/responsable du périscolaire) pour partager des informations, évoquer le bon fonctionnement de l'école primaire et trouver des pistes pour améliorer le bon fonctionnement **au service des élèves**.

Choix pour cette année : délibération à main levée, affichage du PV + communication par mail et consultation papier sur demande + consultable sur le site internet de l'école.

2. Présentation des membres

Tour de table des membres et présentation des nouveaux membres

B. Mairie

1. Demandes évoquées au dernier conseil d'école

Demandes, interrogations et remarques évoquées lors du précédent conseil d'école	Réponses
<p>Demande si une 4^{ème} ATSEM sera mise à disposition de l'école.</p>	<p>Pour les classes de GS/CP, il n'y a pas de mise à disposition d'ATSEM.</p> <p>A cette occasion il est rappelé que toutes les classes de maternelles disposent d'une ATSEM sur Niort ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes.</p> <p>Une ATSEM faisant partie du pool de remplacement, est rattachée cette année sur l'école et renforcera ainsi l'équipe, lorsqu'elle n'aura pas d'affectation.</p> <p>A souligner également qu'un agent supplémentaire a été positionné sur le temps méridien depuis le 24/09 pour accompagner un enfant à besoins spécifiques. Ce renfort est lié à la présence de l'enfant il n'a pas vocation à durer au-delà.</p>
<p>Demande de suppression du sapin mort</p>	<p>Arbre abattu et évacué durant l'été</p>

2. Travaux

Pôle maternelle :

- Installation de volets roulants électriques dans la salle de motricité.
- Installation d'un point d'eau dans le SAS du sanitaire.

Pôle élémentaire :

- Réparation des éviers toilettes garçons.

Groupe scolaire :

- Parking rue de Ronsard : installation de mâts d'éclairage aux vacances de la Toussaint (mise en service prévue mi-novembre)

Les informations concernant les travaux prévus en 2021 seront communiquées après le vote du budget.

3. Activités périscolaires

Présentation équipe périscolaire :

L'équipe périscolaire est composée de 9 personnes.

Raouf ISSOUFI qui fait office de référent par intérim en attendant le recrutement d'un nouveau référent pour 2021. Le choix a été fait de conserver Raouf qui avait remplacé le référent en mai et juin sur l'épisode COVID et qui connaissait déjà la structure et le fonctionnement. Raouf est accompagné par la direction pour la rédaction des missions prioritaires.

- Léa (Matin, Midi , Soir) + APS Matin (Lundi et mardi)
- Catia (Midi, Soir + Mercredi Matin, Midi)
- Sabrina (Matin, Midi, Soir)
- Valérie (Midi)
- Marine (Midi, Soir)
- Dsentila
- Marie-Christine
- Marie (depuis le 2-11) (Midi)

Effectif moyen : Matin : 36 S1 : 66 S2 : 32 (avec des Maxi à 44-79-44)

La thématique de l'année pour le périscolaire est la même que l'année passée. Le périscolaire d'Aragon représentera le Brésil avec des activités liées dans son planning. Bien entendu la suite des activités s'adaptera aux possibilités d'un protocole sanitaire.

A savoir 66% des enfants se sont inscrits aux activités périscolaires et parmi toutes les inscriptions, 97% ont obtenu leur premier choix.

Depuis la rentrée, l'équipe s'adapte au protocole sanitaire avec des passages groupes classes à la restauration et notamment un accueil garderie du matin et du soir par cycle (préau et salle périscolaire) quand c'est à l'intérieur. Le goûter est pris par groupe classe.

Cette semaine des réadaptations sont en cours et un retour vers le protocole de juin dernier se peaufine avec un animateur qui va reprendre chaque groupe classe (permettant ainsi de limiter le brassage et les croisements pour l'ensemble des classes). Nous étudions les possibilités pour remettre en place au mieux les activités en fonction des possibilités et en maintenant les groupes classes.

4. Informations complémentaires

Présence d'un gros chien

Suite aux aboiements d'un gros chien dans une maison à grande proximité de l'entrée de l'école, une médiation a été engagée avec le propriétaire du chien. Il est maintenant équipé d'un collier anti aboiements pendant les jours d'école pour ne pas effrayer les enfants.

Date de la fête du périscolaire en 2021

Afin que vous puissiez programmer la date de votre fête d'école en conséquence, il est à noter que la fête du périscolaire aura lieu **le 19 juin 2021** au stade René Gaillard sur la thématique « les jeux et les valeurs de l'olympisme ».

Educartable

Le contexte sanitaire de ces derniers mois et les incertitudes qui pèsent sur l'année à venir ont montré la nécessité de favoriser le développement des usages numériques pour bien communiquer avec les familles.

Pour faciliter ces échanges, la Ville, pour toutes les écoles qui le souhaitent, prend en charge l'abonnement à Educartable.

Educartable est un outil de communication avec les familles : cahier de textes et carnet de liaison numériques.

Il permet aux écoles de transmettre aux familles les devoirs et les mots du carnet de liaison de manière claire, personnalisée et instantanée.

Les familles peuvent avoir gratuitement accès à ces informations via une application sur leurs smartphones.

Élection des parents d'élèves

Les coordonnées des nouveaux parents d'élèves élus doivent être transmises à la Direction de l'Éducation, pour ce faire, ils peuvent utiliser le formulaire sur le site de la ville :

<https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/vos-demarches/vos-demarches/enfance/education-conseil-decole/index.html>

Réseau Canopé

La Ville de Niort adhère au réseau CANOPE. Dans ce cadre, l'ensemble des écoles ont accès aux ressources documentaires. Il n'est pas nécessaire que les écoles s'abonnent individuellement.

Placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, le Réseau Canopé édite de multiples ressources pédagogiques, répondant aux besoins de la communauté éducative.

Opérateur public présent sur l'ensemble du territoire, Réseau Canopé joue un rôle décisif dans la refondation de l'école en intervenant dans cinq domaines clés : pédagogie ; numérique éducatif ; éducation et citoyenneté ; art, culture et patrimoine ; documentation.

Contacts :

4 rue Camille Desmoulins à Niort

05 49 26 73 60 ou 61

contact.atelier79@reseau-canope.fr

Portail documentaire : <https://canope-deux-sevres.esidoc.fr/>

Un protocole sanitaire a été mis en place et l'équipe de l'Atelier Canopé 79 assure un accueil, du **mardi au vendredi de 8h30 à 17h45** pour effectuer des **retours et retirer des réservations uniquement**.

5. Questions des parents

- Une réflexion est-elle menée pour les pique-niques à l'école dans le cadre du protocole sanitaire ?

Dans le cadre du protocole actuel de la ville, il n'est pas prévu de mettre en place des repas froids. La Municipalité espère qu'il n'y aura pas de grève dans le contexte actuel.

- A la cantine, des enfants trouvent que la qualité des produits n'est plus la même, les recettes ont-elles changé ? Les prestataires ne sont plus les mêmes ? Ou alors les enfants sont-ils difficiles ? Ne serait-il pas possible de sensibiliser les enfants au goût ?

Il n'y a pas de baisse de la qualité, au contraire, depuis les nouveaux marchés de 2019, l'ensemble des produits répond à des normes de qualité supérieure (ex : produits bio, locaux, non transformés, cuisinés maison, ...).

La sensibilisation au goût se fait au quotidien avec des menus variés et équilibrés.

- Dans le cadre du protocole sanitaire, 2 classes sortent rue de l'Avenir ainsi que les enfants qui prennent le bus. Pour la sécurité des enfants sur les trottoirs et essayer d'empêcher le mauvais comportement des parents, est-il possible que le car se stationne dans la rue sur la première partie en face du portail de la cantine ?

L'arrêt de bus dispose d'un quai aux normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite (fauteuils, poussettes...) aussi, il n'est pas envisagé de modifier cet arrêt. Une sensibilisation aux familles (peu nombreuses) ayant des conduites à risque pourrait-être envisagée.

- Sur le parking principal, des conteneurs sont à disposition pour les personnes du quartier. Il a été constaté que cet endroit devient un dépôt (et même des déchets qui n'ont pas à s'y trouver et qui peuvent être dangereux pour les enfants) régulièrement. Que peut y faire la mairie ? Changer les conteneurs de place ?

Suite à la suppression de la collecte des emballages en individuel, un conteneur jaune CAN avait été mis à disposition.

Depuis son retrait mi-septembre, les dépôts ont diminué.

- Les Représentants des Parents d'élèves remercient la mairie pour les travaux qui sont en cours sur le parking

La mise en éclairage devrait intervenir mi-novembre

- Sur le parking principal, les enfants qui arrivent de la Rue de l'Avenir ne sont pas en sécurité quand ils traversent ce grand parking : des véhicules qui prennent en sens inverse, des conducteurs qui sont plus pressés que les autres ... est-il possible d'étudier la question ?

La requalification et sécurisation des cheminements piétons entre la rue et les portails d'entrée de l'école font partie de la phase 3 de l'étude d'aménagement des abords de l'école Aragon.

Pour mémoire :

Phase 1 = carrefour St Hubert/Ronsard et accès clos 4 saisons

Phase 2 = matérialisation arrêt minute et éclairage parking.

Dans l'attente, les parents d'élèves pourraient mener une action à destination de l'ensemble des usagers de cet espace, la Municipalité envisage de son côté l'intervention de la police municipale.

- Pouvez-vous nous renseigner sur le recrutement du référent périscolaire ?

ISSOUFI Raouf (stagiaire BAFA) prend l'intérim en attendant le recrutement d'un nouveau référent

- Les toilettes des garçons sont bouchés, des travaux vont-ils être entrepris ?

Modification des évacuations dans le vide sanitaire durant les vacances de la Toussaint.

C. Règlement intérieur et plan local de reprise

1. Règlement intérieur

Il sera transmis aux familles **pour information et signature**. Le règlement est adopté à l'unanimité.

2. Plan local de reprise

Présenté aux membres du conseil.

D. Résultats des élections des RPE

Pour information: taux de participation des années précédentes :

2018-2019 : **39.13%** ;

2019-2020 : **31.7%**

Cette année **473** inscrits et **173** votants, soit un taux de participation de **36.57%**

Suffrages exprimés : **145**

Votes blancs ou nuls : **28**

Nombre de sièges : **12**

Élu.e.s titulaires + suppléant.e.s : **12 + 6**

-**Mmes** PASSEBON, DAURÉ, LEROY, JOUBERT, CHANCEL, ALMINANA, BICHON, CARLIER, BEAUMONT, KOWALSKI, VISSE, GOUDAL, GOUGNARD, DEVRAINNE et SALLES

-**Ms** KEÏTA, CHIRON et EVRARD

E. Bilan de rentrée

1. Effectifs, personnel

300 élèves à la rentrée et 295 au 3 novembre 2020

- **Par niveau** : 39 PS / 30 MS / 23 GS / 34 CP / 41 CE1 / 38 CE2 / 44 CM1 / 48 CM2

- **Par classe** : 11 classes : PS : 27 élèves / PS-MS : 27 élèves / MS-GS : 26 élèves / GS-CP : 23 élèves / CP : 25 élèves / CE1 : 28 élèves / CE1-CE2 : 28 élèves / CE2-CM1 : 29 élèves / CM1 : 28 élèves / CM1-CM2 : 28 élèves / CM2 : 28 élèves

- 12 élèves bénéficient du **dispositif ULIS**

Nouveaux personnels :

- Mme Manon PAILLAUD : service civique

- Mme Sabrina DUARTE : complément de Mme MAURAGE en GS-CP

- Mme Mélanie SERICOLA : à mi-temps en CE1-CE2

- Mme Laure MAITRE : complément de Mme SERICOLA et de M GENDRON en CM1

- Mme Sophie MELLET : en CE2-CM1

- Mme Stéphanie CALVET : complément de Mme MELLET

- M Jacques BAUDREZ : en CM1-CM2

- M Yann GENDRON : directeur et à mi-temps en CM1

2. Accompagnement pédagogique

- **ÉTUDES SURVEILLÉES** : 2 prises en charge par des enseignants de l'école, 2 par le périscolaire
- **CLAS** : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire. Le **Centre Social Culturel de St Pezenne** propose 3 fois par semaine 2h après l'école. Ce dispositif est en place en dehors des temps de l'école et centré sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école. Le CLAS devait reprendre cette semaine mais trop peu de dossiers lui ont été retournés. Nous avons sollicité à nouveau les familles.

3. Santé

- L'infirmière de la PMI a demandé les listes des MS mais pas de nouvelles pour la visite médicale pour l'instant.
- L'infirmière du collège a rencontré le directeur. Elle attend l'évolution du protocole pour pouvoir proposer des dates pour les CP.

F. **Projets de classes**

- USEP : toutes les classes de l'élémentaire
- Alimentation : les classes de la maternelle
- Grand Nord : de nombreuses classes de l'élémentaire
- Ecole & cinéma : une grande partie de l'élémentaire

- Rencontre avec un auteur pour les classes de CM : Bernard Friot
- Vendée Globe : CM2 Laurence Thébault
- Marais Poitevin : CM1 + CM2
- Projets sports de la Mairie :
 - Voile/kayak : CM2 + CM1-CM2
 - patinoire : CE1-CE2

G. Exercices de sécurité : bilan

Deux Exercices de sécurité réalisés :

- Exercice incendie 24 septembre. Bien passé.
- PPMS attentat-intrusion 15 octobre. Problème pour entendre le signal de début et le signal de fin (le directeur devra se déplacer en faisant le signal la prochaine fois).

Excuses présentées aux représentants des parents d'élèves : oubli de les avoir conviés.

Projections :

2 autres exercices d'évacuation : 2^{ème} et 3^{ème} trimestre
 1 exercice PPMS : 1^{er} semestre 2020 risques majeurs

H. Bilan financier de la Coopérative Scolaire

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, les coopératives scolaires de la maternelle et de l'élémentaire ont fusionné et donc additionné leurs soldes. La Coopérative scolaire se porte donc très bien avec une solde de 14 333 €. Ceci est également dû au fait que de nombreux projets ont été reportés/annulés l'an dernier avec le confinement.

Cette année, l'adhésion à l'USEP (environ 2 000 €) et le projet Grand Nord (environ 2 300 €) ont été compensés par les cotisations des familles.

Nous pourrons donc financer de beaux projets et de belles sorties culturelles cette année.

I. Réponse aux questions des parents

- Depuis la rentrée il y a rarement une personne au portillon de l'élémentaire à 13h35, quelle est la règle ?

Il y a eu plusieurs ratés depuis la rentrée mais la règle est d'attendre l'arrivée de l'adulte. Manon PAILLAUD, service civique sur l'école, sera désormais en charge de l'accueil à partir de 13h30.

Fin du conseil d'école n°1 : **21h30**

M Yann GENDRON, Directeur du primaire